



Semaine thématique : Regroupements et journaux étudiants

Témoignage : Le Pigeon Dissident

En collaboration spéciale avec Marc-Antoine Desrochers-Gignac, Gestionnaire du contenu web du journal des étudiant.e.s en droit de l'Université de Montréal.



1. Que représente pour toi la mission du journal ?

Pour moi, Le Pigeon Dissident, ou tout autre journal étudiant, a deux objectifs principaux. Le premier est comme tout journal et média (idéalement !) : proposer de l'information de qualité et offrir des chroniques, des éditoriaux et des opinions argumentées pour favoriser la liberté d'expression ET un débat sain, sans tomber dans le sensationnalisme ni le clientéliste (à savoir, écrire des choses juste pour plaire au lecteur). Je crois que le Pigeon Dissident peut être particulièrement fier de l'article « La bière est amère » de 2016, où toute l'équipe du journal dénonçait le climat malsain, sexuel et misogyne des initiations. C'est cet article qui a été relayé par La Presse et qui a mis au jour tout le débat entourant la culture du viol lors des initiations à l'UdeM.

L'autre objectif est pour moi unique au journal étudiant : offrir une tribune à ceux et celles qui n'en ont pas. Autrement dit, particulièrement au Pigeon Dissident, nous avons une politique de « non-refus » des textes, du moment qu'ils sont bien écrits et argumentés. L'idée est de permettre aux étudiants de s'exprimer, de créer un débat sain à l'université et d'encourager la diversité d'opinion. À l'interne, cela permet donc aux étudiant.es de s'exprimer en dehors du cursus académique. On reçoit des textes en tous genres, pas juste à propos du droit.

2. Comment et pourquoi as-tu décidé de t'impliquer dans le journal ? Pour quelle raison devrait-on lire le Pigeon Dissident ?

Je connaissais le Pigeon Dissident avant même d'entrer en droit. Dès ma première année, je voulais y écrire (car j'écrivais avant dans le Polémique, le journal de science politique),

et j'y ai tellement pris goût que je me suis décidé à m'impliquer dans l'équipe du Pigeon Dissident en deuxième année (actuellement donc). Il est à noter que n'importe qui peut écrire, et les membres de l'exécutif ne sont pas obligés d'écrire systématiquement dans le journal.



Comme gestionnaire de contenu, je m'occupe de la page Facebook, de la visibilité, des publications, mais aussi de gérer le site web en tant que tel et, surtout, de coordonner les chroniques web. Nous avons donc un double système au Pigeon Dissident : un journal papier tous les mois (ou presque) et des chroniques web entre temps. Cela nous assure un flot continu de nouvelles.

Pourquoi ai-je décidé de m'impliquer ? J'aime écrire, j'aime le côté journalistique et je n'exclus pas cela de mes perspectives d'emplois. Je m'implique réellement par plaisir, mais cela me permet également de développer mes aptitudes d'écriture (c'est en forgeant qu'on devient forgeron).

Pourquoi lit-on le Pigeon Dissident ? Pour s'informer, mais aussi pour se confronter à des idées nouvelles, parfois même à l'opposé des nôtres, et c'est ce qui contribue à un débat sain dans la société.

3. Quels liens peut-on faire entre le droit et la psychologie ?

Je n'y ai jamais réellement pensé. Il y a beaucoup de liens entre le droit et l'anthropologie ou la sociologie. Par rapport à la psychologie, on peut facilement penser au droit criminel, où l'on doit déterminer le niveau de conscience et de volonté de l'accusé pour déterminer sa responsabilité (ce qu'on appelle *mens rea* en jargon juridique). Le droit de la famille peut aussi être un bon exemple où le droit a besoin de la psychologie, lorsque vient le temps de décider « dans l'intérêt de l'enfant » (encore une fois, c'est une notion fondamentale en droit de la famille (art.33 du *Code civil du Québec*).

Pour le reste, je ne m'y connais pas trop, mais je dois bien glisser un mot sur le climat malsain concernant la santé mentale des étudiant.es, qui frappe particulièrement fort en droit. Il va de soi que les étudiant.es en droit ont besoin d'aide psychologique (mais là, je parle d'une autre de mes implications, le PADUM...).